

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX^e VOLUME

N^o 7



JUILLET

1881

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

AVIS. — Le Mardi, 9 Août, la Commission examinera, à 8 heures 1/2, les apports faits sur le Marché par les Horticulteurs-Marchands.

CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemijn et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Priuville. —
Deslandes. — Lozet. — Bourbonneux. — Guinand.

Pont : MM. Renaut, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis).
Trésorier : M. Huss. — L'élégué : M. Pichon.

N° 7. — JUILLET 1881.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 JUILLET 1881. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Un nouveau Sociétaire est admis et trois sont présentés.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GORENFLOT : 50 variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

2° Par M. THOMAS (Jean) : 46 variétés de légumes. —
Mention très honorable.

3° Par M. LOZET : Un lot de gloxinias et un de bégonias.
— *Mention très honorable.*

4° Par M. GUINAND : Un lot de bégonias et un d'achimènes. — *Mention honorable.*

M. Thirion, en l'absence de M. le Secrétaire-Général, dépose sur le bureau :

1° Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture annonçant, pour 1881, une subvention de 500 francs.

2° Une lettre de M. le Sous-Préfet demandant pour le Conseil général un rapport sur les travaux de la Société. — Le rapport a été déposé à la Sous-Préfecture.

3° Un avis de M. Péan, qui avait accepté de représenter la Société à l'Exposition du Havre et ne pourra remplir ce mandat. — M. Thirion est désigné en remplacement de M. Péan.

4° Une demande de juré pour l'Exposition de Soissons. — M. Dubarle accepte cette mission.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 8621

CB : 2688

SHAS



000000003688

5° Une lettre du Président de la Société de la Haute-Marne demandant l'échange des Bulletins. — Le Conseil a déclaré ladite Société correspondante.

6° Les procès-verbaux suivants :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 13 MAI. — PRÉSIDENTE DE M. BENOIST.

M. BELLARD dépose sur le bureau 7 variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 19 JUIN 1881. — PRÉSIDENTE DE M. BAUDET.

M. PICHON présente 25 variétés de beaux légumes et 14 variétés de coléus. — *Mention très honorable.*

M. HUSS présente 2 bégonias bulbeux et 6 variétés de gloxinias. — *Mention très honorable.*

M. DUPLACIEUX (Joseph), aide-jardinier chez M. Blanc, à La Chapelle, est admis sociétaire.

M. Macret donne lecture de deux articles extraits des publications de Sociétés correspondantes, lesquels sont insérés au Bulletin.

M. Dubarle, professeur, fait une conférence sur la culture des bégonias qui, dit-il, est simple et facile. — M. Lozet répond que la seule difficulté est la production en un an de bulbes assez gros.

MM. Dubarle et Thirion recommandent pour la vigne la taille annuelle ou bisannuelle, suivant la hauteur des murs, laquelle donne des produits plus assurés et plus abondants que par la taille ancienne à la Thomery.

Un échantillon du pois prolifique est déposé sur le bureau. Sa culture est vivement recommandée à cause de son rendement exceptionnel et de sa qualité.

Il est procédé au tirage de la loterie, composée de deux

bouquets, offerts aux dames présentes, et de livres d'horticulture.

La séance est levée à 4 heures.

Membre admis dans la Séance du 3 Juillet 1881.

M. DE MAIGRET, propriétaire, avenue de la Gare, à Senlis.

CULTURE FORCÉE DU MUGUET

PAR M. VAUDIER, JARDINIER-CHEF AU CHATEAU DE CHAALIS

Il y a six ans que je force le Muguet, dont les produits sont très agréables et très appréciés. Cette culture n'exige que du soin et de l'attention.

Le Muguet demande généralement à être préparé à la culture forcée; mais comme on le rencontre abondamment à l'état sauvage dans la forêt voisine, j'emploie les plants que j'y trouve.

Vers les premiers jours de janvier, quand le temps le permet, j'arrache les rhizomes, en ayant soin de choisir ceux qui doivent fleurir au printemps, ce qui est facile à reconnaître, car ils portent déjà un nœud placé au milieu de la jeune pousse.

Je prends alors des boîtes en bois très mince de 0^m 35 de longueur sur 0^m 20 de largeur et 0^m 04 à 0^m 05 de profondeur; dans chaque boîte je mets 120 à 130 rhizomes que je recouvre de terreau de feuilles, mais en laissant dépasser un peu les jeunes plants pour en activer la végétation.

Ensuite les boîtes sont placées dans une bache au-dessous de laquelle passe le tuyau du thermosiphon, afin de profiter le plus possible de la chaleur, et très près du vitrage pour jouir de la lumière. Les bassinages sont donnés une ou deux

fois par jour, selon le besoin, et la chaleur est maintenue toute la journée de 20° à 25° centigrades; quand le temps n'est pas froid, on peut se dispenser d'entretenir le feu pendant la nuit.

Au bout de 24 à 26 jours, les fleurs commencent à se montrer; plus la saison est avancée, plus la floraison est rapide. A ce moment, on enlève le Muguet par touffes que l'on enveloppe de mousse et que l'on place dans des pots de 0^m 10 à 0^m 12.

Ces pots font très bon effet pour la garniture d'appartements, et en ayant soin de les mouiller, on peut facilement les faire durer quinze jours, pendant lesquels on jouit du parfum de ces fleurs.

Il me suffit de renouveler l'arrachage des plants et leur mise en végétation chaque quinzaine pour fournir du Muguet en fleurs pendant la plus grande partie du printemps.

J'espère que ces détails profiteront à ceux de mes collègues qui n'ont pas encore pratiqué cette culture intéressante et facile, et c'est dans ce but que je me suis empressé de la communiquer.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Sablage ou dallage des serres. — Voici comment M. Florentin opère : Les sentiers, ainsi que le terre-plein sur lequel il dispose les gros pots, sont creusés d'environ 50 centimètres dans toute leur largeur. Ce vide est comblé avec du gravier ou gros sable non terreux, de façon à constituer un sol très perméable, toutes les parties sablées sont ensuite noyées d'eau en quantité, au point que cette opération, renouvelée à de longs intervalles, suffit largement à maintenir l'atmosphère des serres dans un état convenable d'humidité, et qui

se règle ensuite suivant les besoins en élevant ou en abaissant la température.

Par ce moyen les seringages deviennent à peu près inutiles et n'ont lieu qu'à de très rares intervalles, n'ayant pour but que de débarrasser les plantes et les pots, des poussières, insectes, etc., qui pourraient s'y fixer. Ce procédé des plus simples est à notre avis, celui qui est le plus conforme à ce qui se passe dans la nature, où nous voyons le sol s'imbiber d'une grande quantité d'eau pendant la saison des pluies, pour la rendre ensuite petit à petit sous forme de rosée bienfaisante.

Nous ne terminerons pas ce sujet sans recommander instamment aux amateurs de belles et bonnes cultures le sablage des allées de préférence aux sols dallés, bitumés, en un mot imperméables, qui sont généralement appliqués.

(*Journal de vulgarisation de l'horticulture*).

*
*
*

Culture de dahlias à taille élevée rendue naine, par M. F. Rohard. — Beaucoup d'amateurs renoncent à la culture des dahlias sous prétexte de leur taille élevée.

Les semeurs ont déjà donné quelques belles variétés naines, mais peu de couleurs; avec de la persévérance on arrivera à avoir les mêmes coloris dans les espèces naines que dans les espèces à taille élevée.

En attendant : avez-vous de grands dahlias? Voulez-vous les rendre nains?

Chose facile.

Avant de mettre vos dahlias en végétation, retirez quelques morceaux de tubercules souvent nuisibles.

Mettez-les ensuite sous châssis ou cloches, lorsque les premières pousses auront atteint 10 à 15 centimètres. Coupez les, creux ou non.

Taillez vos boutures comme pour une greffe en fente ordinaire.

Faites sur le tubercule une entaille de la même grosseur et largeur que votre greffe est taillée, plutôt plus petite; en un mot, même application que pour une greffe de côté, excepté pas de mastic.

Après cette opération, plantez vos tubercules greffés sous une cloche ou châssis privés d'air, pendant une huitaine de jours; on aura soin de ne pas laisser d'œil à la base de la greffe, afin que la greffe ne s'affranchisse pas, que le premier œil se trouve au-dessus du tubercule.

Par ce moyen, vous aurez des dahlias nains en autant de variétés que l'on désirera.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Beauvais).

* *

Fabrication de noix fraîches avec des noix sèches. —

Certains cultivateurs de Montreuil achètent chez les entrepreneurs, à Paris, des sacs de noix plus ou moins sèches et vieilles, parfois même d'un an, et le lendemain ils les revendent à la halle dans de petits paniers, mais alors fraîches et se « pelant » bien.

Voici comment ils opèrent :

On fait tremper les noix sèches pendant une heure environ dans de l'eau, puis on les laisse égoutter. Ensuite on les met dans un tonneau par quantité de 50 litres de noix, en plaçant au centre un petit vase dans lequel on met 100 gr. de soufre; on allume celui-ci, et l'on couvre fortement à l'aide de vieilles couvertures ou de vieux tapis. Cette couverture, bien qu'elle maintiennent suffisamment la vapeur de soufre (acide sulfureux) pour la concentrer à l'intérieur, laisse néanmoins pénétrer une petite quantité d'air qui suffit à entretenir la combustion.

Après une heure environ, le soufre est consommé, et l'opération est terminée.

Une précaution qui serait certainement très-bonne, dans le cas où l'on augmenterait la quantité, ce serait d'avoir des

vases un peu larges, de manière à ce que les noix occupent une moins grande épaisseur.

(Revue horticole).

* *

A propos de la conservation du Canna iridiflora, par M. B. Desquibé, jardinier au château d'Ablois. — Voici comment je procède. Dans la première quinzaine d'octobre, je fais, dans un coin de l'orangerie, une petite couche proportionnée à la quantité de plantes que je veux rentrer, et d'une épaisseur de 20 à 25 centimètres. Je la recouvre de deux ou trois centimètres de terreau de couche de feuilles; j'arrache mes plantes, les place sur ce terreau les unes contre les autres, et cache complètement les pieds avec du même terreau; elles continuent à fleurir pendant quelques temps, puis s'arrêtent, et c'est alors que toutes les tiges sont épuisées, que de nouvelles sortent en masse des pieds. A la fin de mai, je les divise et les plante en pleine terre sans autre soin, et j'obtiens un succès complet.

J'ajoute encore que toutes les fois que j'ai essayé de cultiver en serre chaude le canna iridiflora, je n'ai pas eu lieu d'en être satisfait; j'obtenais des pousses maigres, étiolées, qui, à peu près toujours, se couvraient d'insectes et ne me donnaient que des résultats médiocres, ce qui est tout à fait le contraire de celui que j'obtiens par le procédé que je viens d'indiquer, ce qui m'a engagé à le faire connaître.

(Journal de l'Agriculture.)

* *

Utilisation de la chaux comme enduit sec sur les plâtres, par Eugène Vavin. — A la dernière séance de la Société d'acclimatation, j'ai présenté un presse-papier, c'est-à-dire un petit-carreau de plâtre pouvant servir à cet usage et paraissant recouvert d'un genre de stuc qui le rend presque brillant. Cet objet auquel je laisserai le nom de presse-

papier a été fait en 1835. A cette époque, comme artiste peintre, je faisais partie de la Société libre des beaux-arts.

Un de nos collègues sollicita une commission pour examiner ce travail et en rendre compte. Nous fûmes surpris de voir ce morceau de plâtre si brillant et enchantés d'apprendre combien était simple ce qu'il fallait faire pour l'obtenir ainsi. J'ai un peu tardé pour faire connaître ce procédé, je pensais qu'il était d'ailleurs employé; mais, après les renseignements que j'ai cherché à me procurer, j'ai été amené à penser qu'il n'était pas répandu. M. Cosson, notre savant collègue, qui présidait la dernière séance, s'intéressa beaucoup à ce nouveau service que pouvait encore rendre la chaux. Notre secrétaire-général, M. Geoffroy Saint-Hilaire, si curieux d'étudier par lui-même toutes les améliorations qui lui sont soumises, au sujet du bien-être et de la propreté dont les animaux ont un si grand besoin, me demanda, ainsi que notre président, de faire connaître ce procédé. Je m'empresse d'accéder à leur désir, d'autant plus que, il y a quelque temps, j'ai voulu pour me remémorer ce que j'avais appris, il y a près de cinquante ans, faire une nouvelle expérience sur ce procédé; cet essai a parfaitement réussi. Les murs d'un escalier dont le plâtre blanchissait tous les vêtements des personnes qui y montaient, furent enduits avec la si simple préparation que je vais décrire.

On pensa que j'avais mis une couche de peinture; ce serait une peinture qui serait bien agréable, car elle n'a aucune odeur et coûte très bon marché. Voici donc ce procédé.

Dans un vase assez grand, mettre de la chaux que l'on recouvre d'eau et qu'on délaie bien avec une grosse brosse; deux jours après, il se précipite au fond une masse épaisse, tandis que la partie supérieure reste limpide, c'est celle dont je me sers pour badigeonner les murs; par ce moyen bien simple, on obtient une espèce de stuc,

Les services que l'application de cet enduit peut rendre, sont très grand, je crois; la dépense étant si minime et l'emploi si facile, on ne craindra pas de badigeonner les murs des escaliers que la dépense qu'occasionne la peinture, qui souvent ne résiste pas à l'humidité, engage de laisser tels que les maçons les ont faits, puis les poulaillers, écuries, etc. Ce procédé est bien simple, coûte peu, mais il faut l'appliquer consciencieusement.

(*Journal de l'Agriculture*).

*
**

Vittadinia trilobata. — On est souvent embarrassé de trouver des plantes qui forment une jolie bordure et surtout une bordure à floraison perpétuelle. Tous les ans les catalogues d'horticulture offrent des plantes pour former des bordures, mais elle ne répondent pas au désir de tous les amateurs; les unes sont trop hautes et ne conviennent qu'aux grands massifs, d'autres ne fleurissent pas, et ne donnent que de la verdure, d'autres enfin sont trop chères et il en faut beaucoup pour former de jolies bordures. Tous les amateurs, et c'est le plus grand nombre, ne peuvent se donner le luxe d'une serre pour conserver les plantes délicates, d'un jardinier pour les soigner et de couches qui sont dispendieuses. Le nombre de plantes basses et à fleurs est très restreint.

On a bien les *Aubrietia*, la *Ballota nigra* à feuilles panachées. Mais l'*Aubrietia* n'a qu'une floraison de courte durée, la *Ballota nigra* exige des pincements continuels, et le *Thymus citriodorus* se dégarnit du bas la deuxième année de sa plantation. Restent donc les *Eresine*, les *Alternanthera*, les *Koeniga variegata*, les *Pyrethrum parthenifolium foliis variegatis* et les deux variétés de *Viola cornuta*. Toutes ces plantes sont de serre ou de couche, excepté les deux *Viola cornuta* qui, d'ailleurs, sont des plantes qui envahissent le terrain et s'étendent beaucoup trop.

La plante que je veux vous faire connaître n'est pas difficile à cultiver et sa valeur en argent est nulle. C'est une petite plante de la famille des composées à tiges déliées, grêles, rameuses et étalées, d'une longueur d'environ 25 à 30 centimètres. Les fleurs ressemblent à une jolie pâquerette simple, mais elles sont plus élégantes; la couleur des fleurons est d'un rose pâle au printemps et tout l'été; en automne ils prennent une teinte rose rougeâtre. Cette plante est le *Vittadinia trilobata*, plante dédiée au botaniste italien Vittadini. Elle est de la Nouvelle-Hollande. Cette plante n'ayant pas les dehors brillants des plantes de serres, et surtout n'étant pas à la mode, parce qu'elle ne coûte pas cher, est peu connue, et c'est bien à tort, car sa floraison est perpétuelle et elle prodigue ses fleurs depuis mai jusqu'aux fortes gelées.

La culture de la *Vittadinia* est bien simple; on la sème au printemps, où l'on achète un pied avec lequel on fait des boutures à profusion. Tous les terrains, toutes les expositions lui conviennent, elle n'exige aucun soin, et une fois mise en place, elle ne demande qu'à pousser et à donner des fleurs en abondance, ce dont elle s'acquitte à la perfection. Il faut espacer les pieds de 25 à 30 centimètres, car les tiges s'étenlent très vite et forment une verdure toute constellée de marguerites.

Cette plante ne redoute, comme bien d'autres plantes de pleine terre, que les grands froids auxquels on peut la soustraire en la couvrant de mousse ou de feuilles. J'avais fait, en 1879, une bordure de 4 mètres environ avec des *Vittidinas* provenant de boutures faites à un pied que je possédais depuis longtemps; cette bordure faisait l'admiration de tout le monde, et quand vint le terrible froid de 1879, je crus mes plantes gelées et j'allais refaire des boutures quand, à ma grande stupéfaction, tous mes pieds repoussèrent et donnèrent cette année une floraison magnifique. Il est complètement inutile de récolter des graines, car, au printemps, tout le terrain est couvert de jeunes plants de *Vittadinia* que l'on

relève et qu'on peut mettre en place. Pour les amateurs qui possèdent une serre froide ou tempérée, la *Vittadinia* peut être encore d'une grande ressource en ornant le devant des tablettes de la serre. Pour cela, on repique en juin dans des pots des pieds de *Vittadinia* provenant de plants que l'on trouve dans son jardin, on place les pots les uns à côté des autres, et pourvu que les plants aient du jour, on aura tout l'hiver une belle floraison, ce qui a aussi son mérite. Il n'y a pas de plante, la plus humble qu'elle paraisse, qui ne possède un certain mérite quand on sait l'utiliser.

(*Moniteur d'horticulture*).

* *

Conservation des châtaignes et des glands, par M. Jules Rieffel. — On commence, d'abord, par préparer un local convenable, galerie ou grenier, pour recevoir les châtaignes et les glands, et les mettre au sec. Au fur et à mesure de la rentrée, on étale ces produits pour les faire dessécher. Pendant le même temps, on a soin de faire sécher du sable, et de se munir d'un nombre de barriques que l'on juge devoir être nécessaires. Ce sont des barriques de Bordeaux d'une contenance de 228 litres.

Au bout de quinze jours à un mois, suivant l'état de la température, on procède à la mise en barrique; et, pour cela, on met les châtaignes, ou les glands avec le sable, couche par couche, une couche de sable, une couche de châtaignes, alternativement. Chaque couche a peu d'épaisseur, l'essentiel est d'isoler chaque châtaigne. La conservation se fait d'autant mieux que l'opération a été pratiquée avec plus de soin.

Quand tout est fini, on met les barriques dans un endroit frais, élevées de terre sur des madriers de 0^m40 à 0^m50. Il faut grandement éviter l'humidité. D'un autre côté, on ne doit pas non plus les mettre dans un endroit sec, comme un grenier; la dessiccation deviendrait trop grande, et le germe dont nous avons besoin, pourrait être altéré.

Au printemps, lorsque le moment de semer est venu, on conduit les barriques dans les champs on l'on veut opérer, et on les ouvre en faisant rouler les châtaignes sur le sol. Des femmes se mettent aussitôt à bien trier ce qu'il y a de meilleur. Presque toutes les châtaignes sont plus ou moins germées, et on les met en terre, en lignes, en ayant soin de ne pas toucher au germe. Elles ne tardent pas alors à sortir de terre avec beaucoup de vigueur, si le sol auquel on les a confiées est en bon état d'ameublissement et de fécondité.

J'appelle ici l'attention sur le moment de semer. Il est évident que les froids doivent avoir cessé; mais il ne faut pas non plus attendre qu'il fasse trop chaud, la chaleur est plus à redouter que le froid. C'est la chaleur et l'humidité qui font se gâter un certain nombre de châtaignes dans les barriques. J'ai remarqué que les années où il se présentait le plus de déchet étaient celles où l'on avait semé trop tard. Sous le climat de Grand-Jouan, je peux semer dès le mois de février; c'est un avantage, et les déchets sont quelquefois insignifiants.

Voilà pour le sable; quant à l'eau, c'est beaucoup plus simple, pourvu qu'on ait à sa disposition un étang de 1^m à 1^m50 de profondeur. Après avoir mis les glands à se dessécher, ainsi que je l'ai dit plus haut, on les met dans une barrique au bord de l'eau. La barrique pleine, on la ferme bien, et on la roule dans l'eau de manière qu'elle soit entièrement submergée. Il faudra veiller pendant tout l'hiver, à cette submersion complète; et, au mois de février ou de mars, quand on voudra semer, on trouvera les glands en bon état et un certain nombre germés.

Les châtaignes et les chênes dont je viens de parler, sont : *Castanea vulgaris* et *Quercus robur*, *Quercus pedunculata*.

(Journal de l'agriculture).

Leçons d'Horticulture

AOÛT 1881.

Le pêcher et la vigne.

- Creil* : Jeudi 4, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
- Précy* : Jeudi 4, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Senlis* : Dimanche 7, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Chantilly* : Jeudi 11, à 9 heures du matin, à la mairie.
- Aprémont* : Jeudi 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Nanteuil* : Dimanche 14, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- St-Leu-d'Esserent* : Jeudi 18, à 10 heures de l'après-midi, à la mairie.
- St-Maximin* : Jeudi 18, à 2 heures de l'après-midi à la mairie.
- Pontarmé* : Dimanche 21, à 10 h. du matin, chez M. Dupuis.
- La Chapelle* : Dimanche 21, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville* : Jeudi 25, à 10 h. du matin, chez M. Thiénard fils.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 25, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Fleurines* : Dimanche 28, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 28, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	18 fr.

Moutré en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

AVIS

Les mémoires des instituteurs devront être adressés au Secrétaire-Général avant le 1^{er} septembre 1884, ainsi que les demandes de visites de jardins à l'appui des mémoires.

Bulletins à céder aux sociétaires, voir page 33.

Le 1^{er} dimanche d'Octobre aura lieu l'examen des candidats pour le concours ouvert entre les garçons jardiniers.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïciculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.
S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)